

Action 2 : La nature au cœur de tous les projets

Pourquoi agir ?

La Ville encourage les porteurs de projets publics et privés à intégrer davantage de nature et de végétal dans leurs aménagements : arbres, espaces verts, plantations arbustives, espaces favorables à la biodiversité, toitures ou façades végétalisées.

Objectif : Construire, rénover, aménager... et faire plus de place au végétal !

Ce que la Ville va faire:

- Accompagner chaque projet urbain majeur
- Inciter à la végétalisation des nouveaux projets
- Continuer à la préservation des parcs et jardins privés

Les bénéfices de cette action pour les Colmariens

- Plus de fraîcheur en ville
- Un cadre de vie plus agréable
- Plus de biodiversité
- Des quartiers plus verts et plus résilients

L'ambition de la Ville de Colmar : Faire de chaque nouveau projet une opportunité pour renforcer la place de la nature à Colmar.

